



LIVRE BLANC

Les médiations créatives de la mémoire

Entre art, spoliation, restitution et transmission

Une approche conçue par R.O.S.E.S.

État de l'art, écosystème, ressources et actions

**QUAND UN OBJET SPOLIÉ EST RESTITUÉ, L'HISTOIRE DE LA FAMILLE, ELLE, RESTE À
RECONSTRUIRE.**

Version complète A5 — Forum des Générations 2026

Septembre 2026

Note de lecture

Ce Livre blanc explique le champ des spoliations et des restitutions, présente ses principaux acteurs et ses ressources, puis situe l'action de R.O.S.E.S. Il s'adresse aux familles, aux institutions, aux chercheurs, aux universitaires, aux artistes et aux journalistes.

Son fil directeur est simple : après la spoliation et la recherche de provenance, la restitution rend un bien et ouvre un nouveau temps, celui de la compréhension, du récit et de la transmission.

Résumé exécutif

Depuis les années 1990, la recherche de provenance, les procédures de restitution et la reconnaissance publique des spoliations antisémites ont progressé. Les institutions, les chercheurs, les commissions, les musées, les bibliothèques, les juristes et les familles ont permis de documenter les trajectoires de milliers de biens et de restituer certaines œuvres ou certains objets à leurs ayants droit.

Ces avancées répondent principalement à trois questions : que s'est-il passé ? À qui appartenait le bien ? À qui doit-il être rendu ? R.O.S.E.S. en travaille une quatrième : que produit, dans une famille, le retour du bien ou l'enquête menée pour le retrouver, plusieurs générations après la spoliation ?

Avec les familles et en dialogue avec les institutions, R.O.S.E.S. relie l'objet, les archives et la création artistique ou pédagogique afin de remettre les histoires familiales en circulation. Son action s'organise autour de quatre piliers : écouter et archiver ; transmettre ; porter et susciter des créations ; orienter les familles et relier les acteurs. Ces quatre missions composent le processus des médiations créatives de la mémoire.

Qui porte ce Livre blanc ?

R.O.S.E.S. — Restitution d'Objets Spoliés, Éducation et Solidarité — est une association créée en 2025 à partir d'une expérience familiale de restitution. Cette origine lui donne une connaissance concrète du temps de l'enquête et du droit, du retour de l'objet et des questions qui surgissent alors dans une famille.

Espace de médiation créative de la mémoire entre art, spoliation, restitution et transmission, R.O.S.E.S. réunit les familles et les compétences nécessaires pour transformer une histoire documentée en expérience de transmission.

Sommaire

- Comprendre les spoliations et les restitutions
- Identifier les institutions, les acteurs et les archives

- Explorer l'après-restitution et l'objet transmissionnel
- Définir les médiations créatives de la mémoire
- Présenter le positionnement, la méthode et les actions de R.O.S.E.S.
- Proposer des pistes aux familles, institutions et chercheurs
- Donner des références bibliographiques, juridiques et documentaires

1. Pourquoi ce Livre blanc ?

Ce Livre blanc rassemble trois repères : un état des lieux des spoliations et des restitutions, une cartographie des acteurs et des ressources, puis la présentation des médiations conçues par R.O.S.E.S. pour relier les faits établis aux histoires vécues.

Il propose des pistes d'action aux familles, aux institutions et aux chercheurs qui souhaitent prolonger la restitution par un travail de récit, de réappropriation et de transmission.

2. De la spoliation à la restitution : un champ désormais structuré

Les spoliations antisémites commises entre 1933 et 1945 ont pris des formes multiples : confiscations, ventes forcées, aryanisations, pillages d'appartements, déplacements d'œuvres, de bibliothèques, d'archives, d'instruments de musique et d'objets du quotidien. La restitution mobilise aujourd'hui un ensemble d'acteurs et de méthodes : recherche de provenance, consultation des archives, généalogie, expertise, négociation, décision administrative ou judiciaire.

L'ordonnance du 21 avril 1945 a posé en France le principe de nullité des actes de spoliation accomplis pendant l'Occupation. Les Principes de Washington de 1998 ont ensuite engagé les États à rechercher des solutions « justes et équitables ». La loi française du 22 juillet 2023 a marqué une nouvelle étape en créant un cadre général pour la sortie des collections publiques de biens culturels spoliés dans le contexte des persécutions antisémites entre 1933 et 1945.

Un écosystème de compétences complémentaires

- Les services publics et commissions chargés de la recherche, de l'instruction et de la réparation, notamment la M2RS et la CIVS.
- Les musées, bibliothèques, centres d'archives et établissements de recherche.
- Les chercheurs de provenance, historiens, archivistes, généalogistes, juristes et experts du marché de l'art.
- Les familles et ayants droit, détenteurs d'archives, de récits, d'indices et d'une mémoire souvent fragmentaire.
- Les journalistes, auteurs, artistes et médiateurs qui rendent ces enquêtes intelligibles et partageables.

La force de cet écosystème réside dans sa spécialisation. Sa limite tient à sa fragmentation : les acteurs établissent, localisent, instruisent, décident ou restituent, mais aucun n’a seul la mission de travailler ce que le retour de l’objet remet en mouvement dans la famille.

Des rôles précis et complémentaires

Le ministère de la Culture, à travers la Mission de recherche et de restitution des biens culturels spoliés entre 1933 et 1945, anime et coordonne la politique publique concernant les biens culturels spoliés. La M2RS accompagne les établissements, développe les outils de recherche et contribue à l’instruction des dossiers.

La Commission pour la restitution des biens et l’indemnisation des victimes de spoliations antisémites, la CIVS, examine les demandes individuelles. Elle recherche les circonstances des spoliations et recommande, selon les situations, des mesures de restitution ou d’indemnisation.

Les musées et bibliothèques conduisent des recherches sur leurs collections. Les chercheurs de provenance retracent la circulation des biens. Les archivistes rendent les sources accessibles. Les généalogistes identifient les ayants droit. Les avocats établissent et défendent les droits des familles.

Lorsque l’enquête aboutit ou qu’une archive réapparaît, une autre séquence commence pour la famille : celle de l’appropriation et de la transmission.

3. Le point aveugle : l’après-restitution

Une restitution est un acte de justice. Elle reconnaît une dépossession, rétablit un droit et rend à une famille ce qui lui avait été arraché. Elle peut également provoquer un choc : apparition de noms inconnus, redécouverte d’un ancêtre, désaccords entre héritiers, émotion devant l’objet ou déception face à ce qu’il ne peut réparer.

La restitution ouvre souvent une nouvelle étape : elle invite à relire les silences, à rechercher des documents, à raconter les absents et à décider ce qui sera transmis aux générations suivantes.

L’objet, l’archive et le récit offrent des appuis concrets pour nommer, relier et partager ce qui demeurerait jusque-là dispersé ou silencieux. Leur portée relève d’un chemin de compréhension et de transmission, propre à chaque famille.

À mesure que disparaissent les survivants et les témoins directs, les troisième et quatrième générations prennent une place décisive. Leur appel à comprendre, à relier les fragments et à transmettre renouvelle la mémoire familiale et lui permet de rejoindre l’histoire collective.

4. Des inspirations et des méthodes

L'objet transmissionnel

Le travail de Michel Borzykowski et Ilan Lew constitue une référence majeure pour penser cette dimension. Leur ouvrage *Objets transmissionnels. Liens familiaux à la Shoah*, publié chez Slatkine en 2019 avec une préface de Boris Cyrulnik, rassemble les récits de quarante personnes reliées à la Shoah par un objet conservé, récupéré, racheté ou transmis.

Les auteurs qualifient de « transmissionnel » un objet à la fois transmis et investi d'un transfert affectif. L'objet devient support de souvenirs, témoin d'une histoire familiale et médiateur entre les générations. Sa valeur dépasse son prix, sa rareté et sa matérialité : elle tient à la relation qu'il rend possible.

Cette approche, située au croisement de la sociologie, de la psychologie, de l'histoire et des arts, montre comment un objet personnel peut agir comme catalyseur de mémoire. Il rend perceptible une personne dans sa vie ordinaire, avec son histoire, ses goûts et ses liens.

R.O.S.E.S. inscrit son travail dans le prolongement de ces recherches, avec un déplacement précis : elle s'intéresse particulièrement aux objets spoliés retrouvés ou restitués, au moment où leur retour modifie leur statut. Le bien redevient objet familial ; mais il porte désormais aussi l'enquête, la violence de la spoliation, la décision de justice et le regard des nouvelles générations.

Lorsque l'objet reste introuvable, sa recherche peut elle-même devenir transmissionnelle : elle fait émerger des archives, des lieux, des noms, des gestes et des récits qui remettent l'histoire en circulation.

Les Arolsen Archives : rendre les traces aux familles

Les Arolsen Archives, centre international sur les persécutions nazies, conservent une immense documentation sur les victimes et les survivants du national-socialisme. Elles préservent également des effets personnels retirés à des personnes lors de leur internement : montres, alliances, portefeuilles, photographies, lettres, papiers d'identité ou petits bijoux.

Avec la campagne internationale #StolenMemory, les Arolsen Archives recherchent les familles afin de leur rendre ces objets. Leur valeur marchande est souvent modeste ; leur valeur humaine et familiale est considérable. Une montre, une photographie ou un portefeuille peut devenir la dernière trace matérielle d'une personne disparue.

Ces effets personnels relèvent d'une histoire et d'un cadre différents de ceux des œuvres d'art ou des biens culturels spoliés. Leur retour répond toutefois à une même exigence de vérité et de transmission : restituer à une famille une trace confisquée par la persécution.

L'action des Arolsen Archives montre comment l'archive, l'enquête généalogique et la restitution forment une chaîne de transmission. L'objet passe du statut de pièce conservée à celui de témoin rendu à une famille.

Le roman documentaire *Le Bureau d'éclaircissement des destins* de Gaëlle Nohant, élaboré à partir d'une recherche menée avec les Arolsen Archives, donne à voir ce travail patient d'identification, de restitution et de retour des histoires vers les familles.

La mémoire transgénérationnelle et la postmémoire

R.O.S.E.S. nourrit également sa méthode des travaux consacrés à la transmission entre les générations. Anne Ancelin Schützenberger a largement diffusé l'attention portée aux répétitions, aux silences et aux loyautés familiales. Nathalie Zajde a étudié et accompagné les survivants, les enfants de survivants et les enfants cachés. Marianne Hirsch a proposé la notion de postmémoire pour décrire le rapport des générations suivantes à un passé traumatique transmis par les récits, les images et les comportements.

Ces approches reposent sur des disciplines et des méthodes différentes. R.O.S.E.S. mobilise comme des repères pour écouter, documenter et créer, en distinguant toujours les faits établis, les souvenirs, les hypothèses de recherche et l'interprétation artistique.

Le travail historique, archivistique et pédagogique du Mémorial de la Shoah, le concept d'objet transmissionnel de Michel Borzykowski et Ilan Lew, ainsi que l'action des Arolsen Archives et de la campagne #StolenMemory complètent ce socle. R.O.S.E.S. s'appuie sur ces références pour développer sa contribution propre : la médiation créative de la mémoire dans l'après-restitution.

5. Nos actions : quatre piliers pour une médiation créative de la mémoire

R.O.S.E.S. a créé l'expression « médiations créatives de la mémoire » pour désigner son approche de l'après-restitution. À partir d'un objet, d'une archive ou d'un récit familial, elle associe la rigueur des faits, la parole des familles et des formes artistiques ou pédagogiques choisies avec elles.

Cette démarche aide les familles à comprendre ce que le retour d'un objet, la découverte d'une archive ou une enquête déjà menée remet en mouvement. Elle donne ensuite à cette histoire une forme archivable, transmissible et accessible à différents publics.

Pilier 1 — Écouter, archiver et porter la parole des familles

R.O.S.E.S. recueille et porte la parole des familles afin de conserver des récits encore peu présents dans les archives : le retour de l'objet, les réactions des différentes générations, les découvertes, les silences, les choix et les transformations qui suivent la restitution. Ce travail aide chacun à se relier à son histoire familiale et à la mémoire transgénérationnelle.

- Les Archives vivantes prennent la forme d'entretiens filmés et documentés, construits dans le respect des méthodes de collecte du témoignage développées notamment par le Mémorial de la Shoah. Elles conservent la voix, les gestes et la place de chaque témoin.
- R.O.S.E.S. souhaite constituer une collection consacrée aux récits des deuxième, troisième et quatrième générations, destinée à nourrir les travaux des historiens, chercheurs et autres praticiens de la mémoire.
- Les Ateliers Écriture & Mémoire accompagnent le passage des fragments au récit, à partir d'un objet, d'une photographie, d'une lettre ou d'une archive. R.O.S.E.S. a déjà accompagné et édité six livres issus de ce travail.

Pilier 2 — Transmettre les connaissances et sensibiliser le public

R.O.S.E.S. contribue à faire connaître l'état des recherches, les dispositifs de restitution, les ressources disponibles et les enjeux de l'après-restitution. Sa veille documentaire transforme un domaine complexe en informations claires, accessibles et régulièrement actualisées.

- Conférences, rencontres, publications et transmission d'informations mettent en dialogue familles, chercheurs, juristes, institutions et professionnels de la restitution.
- Voyages de mémoire, visites guidées, lectures et présentations d'archives permettent d'aborder les spoliations, les restitutions et leurs effets à partir de lieux, d'objets et de récits concrets.
- Des interventions créatives et artistiques auprès des collèves et des lycées font circuler les connaissances auprès des jeunes et ouvrent un dialogue avec les nouvelles générations.

Pilier 3 — Porter et susciter des créations

R.O.S.E.S. porte des œuvres qui transforment une histoire familiale documentée en expérience sensible et collective. L'association invite également des artistes à créer sur les thèmes de la spoliation, de la restitution et de la transmission, et fait connaître les œuvres existantes qui présentent un intérêt pédagogique.

Des créations portées par R.O.S.E.S.

- Écrite et mise en scène par Mathilde Hauser, la pièce *Ne pas oublier* fait passer une histoire de restitution des archives et du droit vers la scène, l'émotion partagée et la transmission entre les générations.
- Le jeu de cartes *Les Héros de la restitution*, en cours de conception, fera découvrir de manière vivante les femmes, les hommes et les institutions qui ont recherché, protégé et restitué les biens spoliés.

Ces créations originales donnent une forme sensible, accessible et pédagogique aux récits de restitution. R.O.S.E.S. développe également des lectures, expositions, livres-récits documentaires, podcasts et dispositifs numériques adaptés à chaque histoire.

Des médiations créatives de la mémoire qui nous inspirent

Pour R.O.S.E.S., certaines œuvres constituent des exemples remarquables de médiations créatives de la mémoire. Portées par des artistes engagés, elles empruntent des formes sensibles, originales et accessibles au grand public pour nous entraîner dans la recherche mémorielle et faire comprendre l'importance de la transmission. Elles éclairent le drame sans le simplifier, rendent les traces et les absences perceptibles, et ouvrent des chemins de réappropriation et de réparation.

La transmission constitue le thème du Forum des Générations organisé cette année par le Mémorial de la Shoah. R.O.S.E.S. remercie chaleureusement le Mémorial de l'avoir accueillie au sein du Forum et d'avoir sélectionné la pièce *Ne pas oublier*.

Pilier 4 — Orienter les familles et relier les acteurs

Les familles rencontrent souvent un ensemble complexe d'administrations, d'archives, de commissions, de musées et de professionnels. R.O.S.E.S. les aide à comprendre le rôle de chacun, à organiser les informations déjà réunies et à identifier l'interlocuteur compétent pour l'étape suivante.

- La recherche de provenance, l'instruction des dossiers et le conseil juridique relèvent des institutions, chercheurs et professionnels compétents. R.O.S.E.S. facilite l'orientation vers ces acteurs.
- L'association relie les interventions qui se succèdent ou se complètent afin que les familles disposent d'un parcours plus lisible.
- Lorsque les faits et les droits sont établis, R.O.S.E.S. ouvre avec la famille le temps du récit, de la création et de la transmission.
- Elle facilite les contacts avec les experts et construit des événements, visites et rencontres qui réunissent familles, institutions, chercheurs, artistes et publics.

Un cadre commun aux quatre piliers

R.O.S.E.S. distingue quatre registres : le fait établi par une source, le souvenir confié par un témoin, l'hypothèse de recherche et l'interprétation artistique. Cette règle protège la justesse historique et la liberté de création.

La famille participe à la conception du projet et maîtrise les conditions de diffusion. Elle choisit une transmission publique, institutionnelle ou réservée au cercle familial. Le consentement, l'attention portée aux personnes et la traçabilité des sources accompagnent chaque étape.

6. La place de R.O.S.E.S. dans l'écosystème

R.O.S.E.S. occupe une place d'interface entre les institutions qui recherchent, instruisent, restituent ou indemnisent, et les familles qui reçoivent un objet, une archive ou une histoire à transmettre.

Les institutions établissent les faits, les droits et les décisions. R.O.S.E.S. prolonge ce travail sur le versant familial et culturel : elle aide à comprendre les documents, à recueillir les récits, à relier les générations et à construire une forme de transmission. Cette continuité définit sa place originale.

L'association développe ainsi sa visibilité et ses coopérations auprès des institutions, des experts et des lieux de mémoire, tout en portant dans cet écosystème l'expérience et les besoins des familles.

Ce que R.O.S.E.S. apporte à chaque partenaire

Aux familles : un espace pour comprendre, documenter et transmettre ce que le retour d'un objet, ou l'enquête menée par les acteurs compétents, a remis en mouvement.

Aux institutions : un prolongement humain et culturel de la restitution, ainsi qu'un retour d'expérience sur les besoins de l'après-restitution.

Aux chercheurs et universités : un terrain de recherche-action, des récits documentés et des questions interdisciplinaires encore peu explorées.

Aux journalistes et créateurs : des histoires incarnées et contextualisées, présentées dans le respect des personnes et de leur complexité.

7. Une démarche de recherche-action et ses orientations

R.O.S.E.S. documente l'expérience des familles confrontées à une restitution, une enquête ou le retour d'une archive. Ce matériau permet d'améliorer ses médiations et d'ouvrir un champ de recherche encore peu étudié : les effets familiaux et intergénérationnels de l'après-restitution.

La démarche suit cinq étapes : écouter, documenter, expérimenter, évaluer et partager.

- Écouter les récits en respectant les temporalités, les désaccords et le droit au silence.
- Documenter le projet, ses sources, ses choix de médiation et les questions qui demeurent ouvertes.
- Expérimenter plusieurs formes de médiation avec les personnes concernées.
- Évaluer ce que ces formes rendent possible, mais aussi leurs limites et leurs risques.
- Partager les enseignements avec les familles, institutions et chercheurs.

Le protocole éthique sera explicite : consentement révisable, maîtrise des conditions de diffusion, attention portée aux mineurs, distinction entre témoignage et preuve, protection des données sensibles et mise en scène sobre, fidèle aux personnes.

Premières orientations de travail

1. Constituer un corpus pilote d'entretiens post-restitution associant plusieurs générations d'une même famille lorsque cela est possible.
2. Décrire avec précision les effets observés : curiosité, sidération, conflits, réappropriation, désir d'enquête, besoin de transmission ou maintien du silence.
3. Comparer les effets de plusieurs médiations : entretien, écriture, exposition, théâtre et dispositifs numériques.
4. Construire avec les institutions un parcours d'orientation pour les familles avant, pendant et après la restitution.
5. Développer des partenariats universitaires permettant de consolider les méthodes, l'analyse et l'évaluation.

8. Recommandations

Aux institutions

- Préparer le moment de la restitution comme une étape ouvrant le temps de l'appropriation et de la transmission.
- Donner aux familles un accès intelligible aux archives et à la chronologie de la recherche.
- Proposer, sans l'imposer, un relais vers des dispositifs de récit, de médiation ou de transmission.
- Documenter les usages et les trajectoires des objets après leur restitution, avec l'accord des familles.

Aux familles

- Conserver les documents de la recherche, y compris les impasses et les hypothèses écartées.

- Recueillir la parole des générations les plus âgées dans le respect de leur rythme et de leur intimité.
- Accueillir la diversité des réactions et des souhaits au sein de la famille.
- Définir collectivement les conditions de conservation, d'exposition et de transmission de l'objet et de son histoire.

Aux chercheurs et universités

- Développer des recherches interdisciplinaires sur l'après-restitution et les temporalités familiales.
- Étudier autant les effets de la recherche infructueuse que ceux de la restitution matérielle.
- Associer les familles à la définition des questions et à la restitution des résultats.

9. Une invitation à coopérer

R.O.S.E.S. propose aux familles un espace pour redevenir actrices de leur histoire après le temps de l'enquête et du droit. Aux institutions et aux chercheurs, elle offre un terrain d'observation, d'expérimentation et de transmission construit avec les personnes concernées.

La restitution rend un objet. Le travail des vivants peut aider l'histoire à retrouver son chemin.

Premiers repères pour les familles

Une famille peut entrer dans la recherche à partir d'un nom, d'une photographie, d'une lettre, d'un inventaire, d'une mention au dos d'une œuvre ou d'un souvenir transmis oralement. Quelques étapes permettent d'organiser les premiers éléments.

- Rassembler les documents familiaux et noter leur provenance.
- Établir une chronologie simple des personnes, lieux, biens et événements.
- Distinguer les faits établis, les souvenirs transmis et les hypothèses de recherche.
- Consulter les bases et services correspondant à la nature du bien ou au parcours de la personne.
- Identifier l'institution, le chercheur ou le professionnel compétent pour poursuivre la démarche.
- Préserver une copie des demandes, réponses, photographies et références d'archives.

R.O.S.E.S. peut aider la famille à ordonner son récit, à identifier les premiers interlocuteurs et à envisager la forme de transmission adaptée à son histoire.

Annexe — Repères bibliographiques et institutionnels

Institutions et missions

M2RS — ministère de la Culture : anime la politique publique de recherche et de restitution des biens culturels spoliés, accompagne les établissements et contribue à l’instruction des dossiers. <https://www.culture.gouv.fr>

CIVS : examine les demandes individuelles, recherche les circonstances des spoliations et recommande, selon les situations, une restitution ou une indemnisation. <https://www.civs.gouv.fr>

Mémorial de la Shoah : conserve des archives, recueille des témoignages, développe la recherche historique, la transmission et les actions pédagogiques. <https://www.memorialdelashoah.org>

Arolsen Archives — Allemagne : conservent les archives internationales sur les persécutions nazies, répondent aux familles et restituent des effets personnels avec #StolenMemory. <https://arolsen-archives.org>

Musées et bibliothèques : conduisent les recherches sur les collections, documentent les provenances et mettent en œuvre les restitutions relevant de leurs fonds.

Archives bases et lieux de ressources

Archives nationales : fonds relatifs à l’Occupation, aux spoliations, aux administrations de restitution et aux familles. <https://www.archives-nationales.culture.gouv.fr>

Archives diplomatiques : fonds du ministère de l’Europe et des Affaires étrangères, notamment sur la récupération et la circulation internationale des biens. <https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/archives-diplomatiques>

Base Rose Valland — Musées nationaux récupération : notices des biens dits MNR confiés aux musées français. <https://pop.culture.gouv.fr>

ERR Project : base documentaire sur les saisies de l’Einsatzstab Reichsleiter Rosenberg. <https://www.errproject.org>

United States Holocaust Memorial Museum : collections, archives et ressources documentaires. <https://www.ushmm.org>

Livres et textes de référence

Feliciano, Hector, *Le Musée disparu. Enquête sur le pillage des œuvres d’art en France par les nazis*, Austral, 1995.

Polack, Emmanuelle, *Le Marché de l’art sous l’Occupation, 1940-1944*, Tallandier, 2019.

Borzykowski, Michel et Ilan Lew, *Objets transmissionnels. Liens familiaux à la Shoah*, préface de Boris Cyrulnik, Slatkine, 2019.

Nohant, Gaëlle, *Le Bureau d’éclaircissement des destins*, Grasset, 2023, roman inspiré du travail des Arolsen Archives et de #StolenMemory.

Delmas, Dimitri, *La Collection inavouable*, illustrations de Laureline Mattiussi, Flammarion, 2023.

Nicholas, Lynn H., *Le Pillage de l’Europe. Les œuvres d’art volées par les nazis*, Seuil, 1995.

Berest, Anne, *La Carte postale*, Grasset, 2021.

Ancelin Schützenberger, Anne, *Aïe, mes aïeux !*, Desclée de Brouwer, 1993.

Zajde, Nathalie, *Enfants de survivants*, Odile Jacob, 1995 ; *Les Enfants cachés en France*, Odile Jacob, 2012.

Hirsch, Marianne, *The Generation of Postmemory: Writing and Visual Culture After the Holocaust*, Columbia University Press, 2012.

Œuvres expositions et créations de référence

Il restera la gravité, exposition d'Adrianna Wallis en dialogue avec l'œuvre de sa grand-mère, la peintre Diane Esmond, Galerie Anne-Laure Buffard, 2026. À partir des inventaires d'objets pillés, l'artiste transforme l'absence et les mots des familles en œuvres et en archives vivantes.

Juste Irena, texte de Léonore Chaix, conception et mise en scène de Cédric Revillon, Compagnie Paname Pilotis. Créée en 2024 et présentée au Festival Off d'Avignon 2026, la pièce associe théâtre, marionnettes, objets, ombres et projections pour transmettre l'histoire d'Irena Senderowa et de l'enquête qui permet de la faire sortir de l'oubli.

Famille Javal : après la restitution de deux natures mortes spoliées à Mathilde Javal, ses ayants droit ont choisi de les donner au Louvre en mémoire de cinq membres de la famille déportés et assassinés à Auschwitz. Le livre-témoignage de Marion Bursaux, accompagné et édité par R.O.S.E.S., relate le long processus de réappropriation et de réparation qui se poursuit après la restitution.

Repères juridiques

Ordonnance du 21 avril 1945 ; Principes de Washington, 1998 ; Déclaration de Terezin, 2009 ; loi française n° 2023-650 du 22 juillet 2023.

Ce Livre blanc a vocation à évoluer avec les recherches, les expériences des familles et les coopérations engagées avec les institutions et les universités.

Nous contacter

Vous représentez une famille, une institution, une université, un média ou un projet culturel ? R.O.S.E.S. souhaite recueillir des expériences, construire des partenariats et développer des recherches sur l'après-restitution et les nouvelles formes de transmission.

R.O.S.E.S. — Restitution d'Objets Spoliés, Éducation et Solidarité

contact@association-roses.org

Notes
